

**COMMUNITY AND PROTECTIVE
SERVICES COMMITTEE
REPORT 24
28 JUNE 2017**

9

**COMITÉ DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES ET DE
PROTECTION
RAPPORT 24
LE 28 JUIN 2017**

**Report to
Rapport au:**

**Community and Protective Services Committee
Comité des services communautaires et de protection
15 June 2017 / 15 juin 2017**

**and Council
et au Conseil
28 June 2017 / 28 juin 2017**

**Submitted on June 8, 2017
Soumis le 8 juin 2017**

**Submitted by
Soumis par:**

**Dan Chenier, General Manager/Directeur général, Recreation, Cultural and Facility
Services Department / Direction général des loisirs, de la culture et des
installations**

**Contact Person
Personne ressource:**

**Dan Chenier, General Manager/Directeur général, Recreation, Cultural and Facility
Services Department / Direction général des loisirs, de la culture et des
installations
613-580-2424, ext./poste 24295 Dan.Chenier@ottawa.ca**

**Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA
VILLE**

**Numéro de dossier : ACS2017-RCF-
GEN-0003**

SUBJECT: City of Ottawa Municipal Sport Strategy 2017-2022

**OBJET: Stratégie municipale en matière de sport de la Ville
d'Ottawa 2017-2022**

REPORT RECOMMENDATIONS

That the Community and Protective Services Committee recommend Council approve the Municipal Sport Strategy (2017-2022) as described in this report and attached as Document 1.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil d'approuver la Stratégie municipale en matière de sport de la Ville d'Ottawa (2017-2022) telle qu'elle est décrite dans le présent rapport et jointe séparément (document 1).

CONTEXTE

La Stratégie municipale en matière de sport de la Ville d'Ottawa (2017-2022) est une initiative prévue dans le Plan stratégique de la Ville 2015-2018, plan qui repose sur les priorités proposées pour le mandat du Conseil approuvées par le Conseil municipal le 8 juillet 2015 ([ACS2015-CMR-OCM-0016](#)). L'élaboration d'une stratégie municipale en matière de sport s'inscrit dans l'initiative stratégique n° 35, sous l'objectif stratégique SB2 – Revitaliser les services de loisirs de la priorité stratégique « Communautés saines et bienveillantes ».

ANALYSE

La Stratégie municipale en matière de sport (2017-2022) établit les priorités, les objectifs et les plans d'action qui guideront l'activité de la Ville d'Ottawa au chapitre des programmes de sport pendant les cinq prochaines années. La Ville croit que le sport est bénéfique pour ses résidents tant sur les plans personnel, social, culturel et économique que sur celui de la santé. Elle est aussi d'avis que l'offre de programmes de sport incombe à tous les intervenants du domaine, c'est-à-dire la municipalité, les organismes communautaires, les organisations à caractère éducatif et les entreprises partenaires.

La Stratégie municipale en matière de sport (2017-2022) est le fruit d'une collaboration étroite entre la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations (DGLCI) de la Ville d'Ottawa et le Conseil du sport d'Ottawa.

Le processus d'élaboration de la stratégie était inclusif. En effet, de vastes consultations ont été menées auprès de membres d'organisations sportives, de conseils scolaires, de groupes d'affaires et d'organisations sportives communautaires.

La stratégie s'inspire aussi de pratiques exemplaires de plans et de politiques d'organisations sportives. Mentionnons notamment la Politique canadienne du sport (2012), le Plan de promotion du sport du gouvernement de l'Ontario et le programme Au Canada, le sport c'est pour la vie. Les principes de Sport pur, appuyés le 3 décembre 2009 par le Comité des services communautaires et de protection de la Ville d'Ottawa dans le rapport sur le Plan directeur des parcs et des loisirs (ACS2009-COS-PRC-0013), ont exercé une influence fondamentale sur la Stratégie municipale en matière de sport.

Priorités stratégiques

La Stratégie municipale en matière de sport (2017-2022) s'articule autour des cinq priorités stratégiques suivantes, qui forment l'acronyme « SPORT ». Chacune d'elles est assortie d'un énoncé de vision; les objectifs spécifiques et les plans d'action qui correspondent sont décrits dans le document 1.

Sites pour jouer – Assurer l'accès aux infrastructures sportives et optimiser leur exploitation afin de mettre de l'avant les occasions de pratiquer des sports et de favoriser la santé, la sécurité et le bien-être des résidents.

Partenariats – Améliorer la collaboration entre les organismes qui offrent des activités sportives, que ce soit à l'échelle de la communauté ou du pays, pour clarifier les rôles et les responsabilités de chacun, proposer une gamme d'options pour tous les âges et niveaux d'habiletés, et pallier les lacunes dans l'offre de programmes.

Ouverture à tous – Veiller à ce que les sports soient accessibles en appuyant les programmes et les installations qui reconnaissent la diversité de notre communauté, et en faisant leur promotion.

Reconnaissance et appui des bénévoles – Établir une culture de calibre mondial en ce qui a trait au bénévolat dans le cadre d'activités sportives à Ottawa qui reconnaît et

valorise le dévouement des bénévoles. Mettre au point des outils, des approches et des politiques qui permettront à ces derniers de mieux appuyer le milieu sportif.

Tourisme sportif – Collaborer avec Événements Ottawa et d'autres partenaires communautaires afin de favoriser la croissance du tourisme sportif en misant sur l'appui des organisations sportives de la région et en générant au fil des années un rendement du capital investi.

Priorités stratégiques à court terme

La Ville d'Ottawa et le Conseil du sport d'Ottawa collaboreront pour exécuter les mesures décrites dans le présent rapport. Le plan de mise en œuvre comprendra des livrables précis et concrets ainsi que des outils de mesure de rendement. La réussite de sa mise en œuvre dépend de la relation continue entre la Ville, le Conseil du sport d'Ottawa et les autres partenaires communautaires.

Le plan de mise en œuvre établit les priorités en matière de sport pour les cinq prochaines années, soit de 2017 à 2022, mais aussi les **livrables stratégiques à court terme**, notamment ceux décrits ci-dessous :

- DGLCI – Élaborer une stratégie et des normes d'infrastructures pour les parcs en 2017. Cette mesure s'inscrit dans l'élément S1 du plan d'action : « Définir des normes d'infrastructures de loisirs pour que les installations sportives municipales répondent aux besoins récréatifs de la communauté et, s'il y a lieu, déterminer les travaux de modernisation nécessaires pour satisfaire aux normes de compétition »;
- DGLCI – Élaborer une politique de gestion des commotions cérébrales en 2017 et une initiative élargie de prévention des blessures en 2018. Ces mesures s'inscrivent dans l'élément S7 du plan d'action : « Mettre en place des politiques et des protocoles pour la prévention et la gestion des blessures sportives, notamment pour la gestion des commotions »;
- DGLCI – Amorcer l'élaboration d'un plan décennal pour les infrastructures de loisirs en 2018, qui doit être déposé au début du prochain mandat du Conseil;
- Conseil du sport d'Ottawa et DGLCI – Travailler en collaboration pour « [l]ancer des campagnes de sensibilisation et de mobilisation avec des membres de groupes

sous-représentés dans le but de concevoir et d'offrir des programmes qui incitent à participer davantage aux activités physiques et sportives »;

- Conseil du sport d'Ottawa – Organiser son sommet sur les sports d'Ottawa et un nombre croissant de baladodiffusions et de webinaires éducatifs. Cette mesure à court terme s'inscrit dans les éléments R2 et R3 du plan d'action, respectivement : « Offrir aux bénévoles du milieu sportif des occasions de réseautage et de partage des pratiques exemplaires et des ressources » et « Appuyer les occasions d'amélioration des formations de perfectionnement et de leadership destinées aux bénévoles, tant à ceux de première ligne qu'à ceux qui occupent des postes de direction »;
- Conseil du sport d'Ottawa – Miser sur des campagnes publicitaires pour faire mieux connaître la valeur du sport et souligner les réussites des athlètes amateurs locaux. Cette mesure s'inscrit dans l'élément T5 du plan d'action : « Lancer des campagnes d'information et de promotion pour mieux sensibiliser la communauté à la valeur du sport et souligner les exploits des athlètes amateurs locaux »;
- Conseil du sport d'Ottawa et DGLCI – Travailler en collaboration pour créer des mécanismes visant à mettre en œuvre la stratégie, tout en maintenant un vaste niveau de participation de la collectivité.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion particulière sur les zones rurales n'est associée au présent rapport.

CONSULTATIONS

Le processus de consultation a été encadré par un comité directeur de projet composé d'employés de la DGLCI et d'autres directions, de représentants du Conseil du sport d'Ottawa et de membres du milieu du sport communautaire, de l'éducation et des affaires. Un comité de travail du projet regroupant des membres du personnel de la DGLCI, de Santé publique Ottawa et du Conseil du Sport d'Ottawa a ensuite commenté la stratégie, puis produit un rapport pour le comité directeur. Différents intervenants ont été consultés, notamment des personnes issues du milieu du sport, de l'éducation et des affaires. Diverses méthodes ont servi à la consultation : rencontres en personne, externalisation ouverte, sondages en ligne, groupes de discussion et téléconférences.

Les consultations relatives à la priorité « Ouverture à tous » se sont faites auprès de groupes de milieux ruraux, de personnes âgées, de personnes handicapées, de nouveaux immigrants et de fonctionnaires à la retraite.

Le Conseil du Sport d'Ottawa est fier d'avoir participé, à titre de partenaire, à l'élaboration de la Stratégie municipale en matière de sport, qui fournit le cadre nécessaire pour faire se concrétiser les bénéfices primaires et secondaires du sport dans nos quartiers, et est heureux que la Ville d'Ottawa mette cette initiative de l'avant.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Le présent rapport concerne l'ensemble de la Ville.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Le Comité consultatif sur les arts, la culture, le patrimoine et les loisirs a commenté la stratégie en février 2017. Il proposait de recourir aux technologies pour recruter, former et encadrer les bénévoles, d'inclure les clients ayant des besoins particuliers dans les sports et de rester sensibles aux questions d'égalité des sexes dans le sport. Il proposait aussi de considérer les commandites comme source de financement possible. Ces commentaires ont été intégrés dans la stratégie, dont la dernière version a été présentée et approuvée à la réunion du comité directeur, le 23 mai 2017.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a pas d'obstacles juridiques qui empêchent la mise en œuvre des mesures proposées dans le présent.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion particulière sur le plan de la gestion des risques n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Aucune répercussion financière directe n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

La stratégie applique un principe général voulant que le sport soit ouvert à tous. Ce principe met de l'avant l'inclusion et l'égalité des chances pour tous les groupes et résidents d'Ottawa qui souhaitent s'adonner à des activités sportives. Les normes d'infrastructure des parcs seront créées conformément aux normes de conception accessible de la Ville, en consultation avec le Comité consultatif sur l'accessibilité de la Ville et d'autres personnes handicapées de la communauté sportive. De plus, la programmation et l'équipement seront choisis selon des critères d'accessibilité pour qu'un plus grand nombre de personnes puissent y avoir accès dans les installations.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

L'un des éléments du plan d'action de la Stratégie municipale en matière de sport (2017-2022) aborde la création d'une solution technologique, la Solution pour les ressources sportives, décrite à l'élément P1 du plan d'action, sous la priorité stratégique « Partenariats » (voir le document 1). Ce projet vise à mettre en œuvre une application conviviale et accessible qui mettrait à la disposition du public et des organisateurs d'événements les caractéristiques détaillées et les données spatiales sur les installations sportives. Celle-ci serait compatible avec le processus de proposition de candidature pour des événements sportifs de la Ville d'Ottawa dans le cadre de la stratégie « Plus de candidatures, plus de victoires, plus d'événements ».

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Le présent rapport a une incidence directe sur la priorité stratégique de la Ville : Communautés saines et bienveillantes, objectif stratégique SB2 – Revitaliser les services de loisirs. Il contribue à la mise en œuvre de l'initiative stratégique n° 35, qui vise l'élaboration de la Stratégie municipale en matière de sport.

DOCUMENTATION À L'APPUI

Document 1 – Stratégie municipale en matière de sport (*déposé auprès du greffier municipal*)

SUITE À DONNER

La Direction générale des loisirs, de la culture et des installations mettra au point un plan de mise en œuvre conforme à la stratégie annexée au présent rapport.